

Angers, le 13 mars 2017

Lancement de la Grande semaine de la petite enfance en Anjou

Du 13 au 17 mars, à l'occasion de la semaine nationale de la petite enfance, le Département célèbre le trio formé par les parents, les enfants et les professionnels de la petite enfance au travers d'ateliers ludiques organisés sur tout le territoire. Une opportunité de (re)découvrir les services de la Protection maternelle et infantile (PMI) qui accompagnent chaque jour les familles de Maine-et-Loire.



Le Département, partenaire de toutes les familles

Avec 10 000 naissances en 2016 (1/4 des naissances en Pays-de-la-Loire), le Maine-et-Loire est un territoire particulièrement jeune, d'où une forte volonté politique d'accompagner au mieux les familles par un soutien à la parentalité.

Chef de file de l'action sociale, le Département agit au quotidien pour les parents et les enfants à travers un réseau de 550 professionnels de l'action sociale et médico-sociale qui conseillent et accompagnent les familles du territoire au sein des 12 maisons départementales des solidarités (MDS).

Ouvert à tous et entièrement gratuit, le service de PMI offre aux parents un espace ressource pour le développement et le bien-être de l'enfant, les modes de garde, les questions relatives à l'éducation...

C'est en outre un lieu de suivi médical pour la grossesse et les enfants jusqu'à six ans.

Chaque année, près de **9 000 consultations médicales** et **1 200 visites** à domicile sont réalisées par la PMI de Maine-et-Loire. Des dizaines d'actions collectives sont également organisées dans les MDS, orientées par les demandes et besoins des familles.



Une semaine « enchantée »

Initiée il y a quatre ans par l'association AGIR, sous le haut patronage du ministère des Familles et de l'Enfance, la semaine nationale de la petite enfance a pour objectifs de créer des occasions de partage pour le trio parents-enfants-professionnels et d'accompagner la parentalité en développant l'entraide parents-professionnels et entre parents.

Partenaire incontournable de toutes les familles de Maine-et-Loire, le Département s'associe pleinement à ce rendez-vous en proposant cette semaine une dizaine d'ateliers et d'animations dans les Maisons départementales des Solidarités, reflets du travail mené par les professionnels de la PMI toute l'année. L'occasion de prendre du temps pour soi et ses enfants, à la rencontre de professionnels et d'autres parents, pour échanger, glaner des conseils, et profiter des activités proposées (massage bébé, conférences, jeux..) sur le thème de l'enchantement.

Tout le programme de la semaine à retrouver dans la brochure ci-jointe.

La Protection maternelle infantile en cinq questions

La PMI, c'est quoi ?

Parce qu'on se pose beaucoup de questions en tant que parents, la PMI offre un soutien à la parentalité. Education, vie de couple, santé, modes de garde... Les professionnels vous écoutent et vous conseillent. Ils assurent également le suivi des grossesses et le suivi de la santé, de l'éveil et du bien-être de votre enfant.

La PMI, est-ce pour moi ?

Papas, mamans, futurs parents : la PMI s'adresse à tous et les consultations se font sans avance de frais.

Qui sont les professionnels qui me reçoivent ?

Une équipe pluridisciplinaire de spécialistes de la petite enfance : médecins, sages-femmes, infirmières, puéricultrices et psychomotriciennes. Des conseillers conjugaux sont également à votre écoute.

À quel moment s'adresser à la PMI ?

De la grossesse aux 6 ans de votre enfant.

Comment venir à la PMI ?

Contactez la Maison départementale des solidarités (MDS) la plus proche de chez vous (toutes les informations sur www.maine-et-loire.fr).



1 minute 30 pour comprendre la PMI !

<http://dai.ly/x5dk0em>

Contact presse : Hélène Fouque, h.fouque@maine-et-loire.fr, 02.41.81.48.12